

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 12 décembre 2016 à 19 h**

**5160, boulevard Décarie, bureau 400**

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **M. Russell Copeman**, maire d'arrondissement, **Mme Magda Popeanu**, conseillère du district de Côte-des-Neiges, **M. Peter McQueen**, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **M. Jeremy Searle**, conseiller du district de Loyola, **M. Marvin Rotrand**, conseiller du district de Snowdon, et **M. Lionel Perez**, conseiller du district de Darlington vous invitent à participer à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

**ORDRE DU JOUR**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance.

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 à 19 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

**10.03** Commentaires

Période de commentaires du maire et des conseillers.

**10.04** Présentation

Présentation de la demande de démolition de l'immeuble situé au 6255–6527, chemin Deacon et son programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé (Mme Dominique Turcotte, conseillère en aménagement).

**10.05** Questions

Période de questions et de demandes du public.

Une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens portant uniquement sur le dossier présenté à l'ordre du jour. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45.

**10.06** Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

**40 – Urbanisme**

**40.01** Urbanisme - Démolition / Transformation

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1163558036

Soumettre un appel de la décision du comité de démolition relativement à une demande de démolition de l'immeuble situé aux 6255-6257, chemin Deacon (demande de permis 3001117977) et son programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé.

**Argumentation des parties intéressées**

**40.01.01**

- Représentations de l'appelant;

**40.01.02**

- Représentations des personnes intéressées.

---

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.

---

L'ordre du jour de cette séance ainsi que le dossier décisionnel sont disponibles dans la section *Mairie d'arrondissement* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce ([ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg](http://ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg)) ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (311 - arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

---

DONNÉ À MONTRÉAL ce 28 novembre 2016.

*Original signé*

Geneviève Reeves, avocate  
Secrétaire d'arrondissement